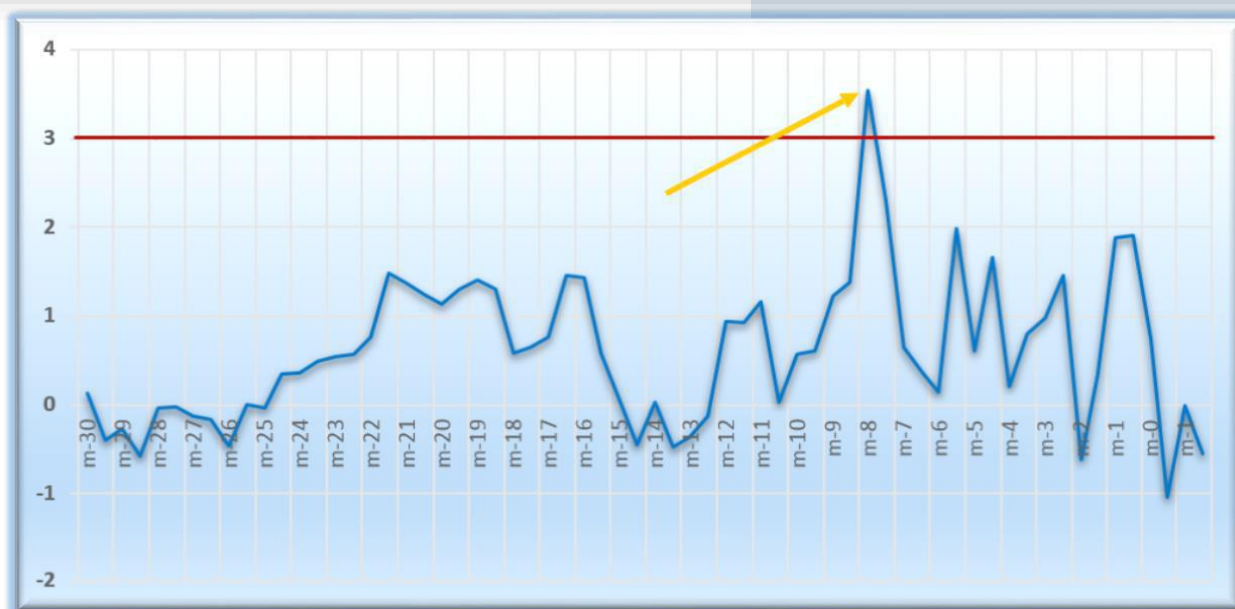


UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de juin 2021

Date de parution : juillet 2021

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional.....	3
3.2 Au niveau des Etats.....	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.....	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juin 2021) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).....	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).....	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juin 2021 par rapport à juin 2020).....	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

12

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC¹ dérivée de la COICOP². Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

¹ Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA) pour l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

² Classification of Individual Consumption by Purpose (COICOP) : Classification des fonctions de consommation des ménages.

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est de 109,1 en juin 2021 soit une hausse mensuelle de 0,7%. Comparé à son niveau de mars 2021 et de juin 2020, l'indice a augmenté respectivement de 2,6% et de 3,7%.

En effet, l'IHPC a évolué à la hausse dans les différents Etats membres de la zone UEMOA exception faite du Burkina Faso où la variation mensuelle a diminuée légèrement de 0,1%. Ainsi, la progression mensuelle de l'IHPC a été portée par : le Bénin (2,7), la Côte d'Ivoire (0,4%), la Guinée-Bissau (1,0%), le Mali (0,7%), le Niger (1,2%), le Sénégal (0,5%) et le Togo (1,6%).

En outre, le mois de juin 2021 a enregistré un niveau d'inflation en moyenne annuelle de 2,8% au niveau régional. Dans les pays de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que l'inflation au Niger (4,0%) et au Burkina Faso (3,2%) continue de progresser comparativement au mois précédent bien au-dessus de 3% .Par rapport à son niveau du mois de mai 2021, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est accru au Bénin (2,1%), au Mali (2,6%) et au Togo (2,8%) et est demeuré stable en Guinée-Bissau (1,4%), en Côte d'Ivoire (2,9%) et au Sénégal (1,9%).

III.EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En juin 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 109,1. Il a augmenté de 0,7% par rapport à mai 2021 et de 2,6% comparativement à son niveau de mars 2021.

La progression mensuelle de l'indice régional est portée par la montée du niveau général des prix dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union: Bénin (2,7), Côte d'Ivoire (0,4%), Guinée-Bissau (1,0%), Mali (0,7%), Niger (1,2%), Sénégal (0,5%) et Togo (1,6%). Seul le Burkina Faso a enregistré une légère baisse du niveau global des prix en rythme mensuel de 0,1%. **(Cf. Tableau 1)**

L'évolution mensuelle observée en juin 2021, au sein de l'Union, fait suite au renchérissement des produits des fonctions de consommation que sont: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,4%), « Boisson alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,4%), « Santé » (1,3%), « Transport » (0,3%) et « Restaurants et hôtels » (0,3%). **(cf. Tableau 2).**

Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle la hausse transparait à tous les niveaux. Selon la volatilité, les prix des produits frais, des produits de l'énergie et ceux des produits les moins volatils du panier IHPC ont évolué à la hausse respectivement de 1,6%, 0,5% et 0,5%. Par rapport au secteur de production des biens et services, les prix en juin 2021 ont progressé de 1,1% pour le primaire, de 0,7% pour le secondaire et de 0,1% pour le tertiaire. En fonction de la durabilité des biens, on a observé une hausse du niveau des prix pour les biens non durables de 1,2%, les biens semi durables de 0,1% et les biens durables 0,1%. **(cf. Tableau 3).**

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : en juin 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 2,7% par rapport à mai 2021 pour se situer à 109,2. En variation trimestrielle et annuelle, le niveau de l'indice a augmenté respectivement de 5,8% et de 4,6%. La hausse mensuelle de l'indice en juin 2021 est imputable essentiellement au renchérissement des produits des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,5%), et « Transport » (0,2%). L'augmentation des prix de la première fonction citée émane principalement de la montée des prix des groupes de produits de consommation suivants: légumes frais en fruits ou racines (42,1%), Huiles (13,4%), Poissons frais (6,3), céréales non transformées (7,7%). L'analyse de l'évolution du niveau général des prix selon la volatilité indique que la progression observée en juin 2021 fait suite à la hausse du niveau des prix pour les produits frais de 7,6%, les produits de l'énergie de 1,8% et les produits les moins volatils du panier IHPC de 1,1%. Au regard de la provenance des produits, l'augmentation a été observée principalement au niveau des prix des produits locaux de 4,0%. En distinguant les secteurs de production des biens et services, la hausse des prix est plus importante pour les produits du primaire avec 9,4% contre 2,4% pour les produits du secondaire et 0,1% pour les prix des produits du tertiaire. Quant à la décomposition des indices de prix selon la durabilité des produits, elle révèle que la progression des prix découle des biens non durables (5,3%), des semi-durables de (0,7%) et des durables (0,3%). **En moyenne annuelle le taux d'inflation en juin 2021 est de 2,1%.**

Au Burkina Faso : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en juin 2021 affiche un niveau de 107,8. Il a diminué légèrement de 0,1% par rapport au mois de mai 2021. Comparé à mars 2021, le niveau de l'indice a augmenté de 3,1%. Par rapport à sa valeur en juin 2020, il a progressé de 3,5%. La baisse du niveau global des prix en ce mois de juin 2021, est la résultante de la diminution du niveau des prix de la fonction « Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants » (-0,8%) et de la hausse du niveau des prix de la fonction « Restaurant et Hôtel » (0,1%). La chute concomitante des prix de la bière locale (dolo) et celle des tabacs et stupéfiants (la noix de cola et le tabac local à chiquer) a contribué à la baisse des prix de la fonction « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ». Pour ce qui est de l'analyse selon la volatilité, la baisse mensuelle constatée en juin 2021 fait suite à la réduction des prix des produits de l'énergie (-0,1%) contre une hausse des prix des produits frais (0,3%). Le niveau des prix des hors produits frais et énergie est resté stable en variation mensuelle. S'agissant de l'origine des produits, la variation des prix est observée uniquement pour les produits importés (-0,2%). Au regard du secteur de production, les prix des produits du primaire ont augmenté de 0,3% et ceux du secondaire ont diminué de 0,1%. **L'inflation en moyenne annuelle au mois de juin 2021 est de 3,2%.**

En Côte d'Ivoire : En juin 2021, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,4 soit une évolution mensuelle de 0,4%. Les variations en glissement trimestriel et annuel de l'indice global de ce même mois sont respectivement de 1,9% et de 3,5%. La progression mensuelle du niveau global des prix provient de l'augmentation du niveau des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,6%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,9%), « Santé » (1,7%), « Transport » (0,7%) et « restaurant et hôtels » (0,2%). Notons que le renchérissement des produits de la fonction « Produits alimentaire et boissons non alcoolisée » est dû à la hausse des prix des produits des postes Céréales non transformées

(1,8 %), Légumes frais en fruits ou racine (2,8%), Tubercules et plantain (5,0 %). Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits ont grimpé selon la volatilité pour les produits frais de 1,8%, et les hors produits frais et énergie de 0,1%. Pour ce qui est de la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 0,4% et de 0,3%. Selon le secteur de production, les prix sont montés pour les produits des secteurs primaires (1,3%) et tertiaire (0,3%). En outre, pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont évolué en hausse pour les biens non durables de 0,6%. Le niveau des prix des biens semi-durables est demeuré stable et celui des services est en baisse de 0,7%. **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,9% en juin 2021.**

En Guinée-Bissau³ : pour le mois de juin 2021, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est monté de 1,0% pour s'établir à 109,0. Comparé à mars 2021 et juin 2020, les prix ont respectivement augmenté de 2,2% et 2,7%. La progression mensuelle de l'indice fait suite principalement au renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%) et Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (3,1%). La flambée des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle essentiellement des céréales non transformées, des viandes et des poissons. En juin 2021, selon la volatilité, la tendance générale des prix a été imprimée par la hausse des prix des produits frais de 0,8%, des produits de l'énergie de 3,8% et des hors produits frais et énergie de 1,8%. Selon la provenance, la progression du niveau global des prix découle de l'augmentation des prix des produits locaux de 0,7% et des produits importés de 0,5%. Au regard du secteur de production, l'évolution à la hausse des prix a été observée pour le primaire (1,3%) et le secondaire (2,0%). En fonction de la durabilité, ce sont les biens non durables (1,2%), semi-durables (0,3%) et durables (0,6%) qui ont vu monter le niveau de leur prix entre mai et juin 2021. **L'inflation en moyenne annuelle au mois de juin 2021 est de 1,4%.**

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juin 2021 a connu une hausse de 0,7% par rapport au mois précédent et se situe à 105,0. Par rapport au mois de mars 2021, les prix ont augmenté de 2,8%. Le niveau des prix de juin 2021 a connu une progression de 4,1% par rapport à celui de juin 2020. En juin 2021, la montée du niveau global des prix au Mali est principalement liée à la hausse du niveau des prix des fonctions: «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (1,0%), «Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles» (0,1%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (1,3%), «Santé» (4,2%) et «Loisirs et Cultures» (1,6%). En ce qui concerne la montée du niveau des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle découle de l'augmentation du niveau des prix des postes Tubercules et plantains de 3,8%; huiles de 10,1% et bœuf de 9,7%. Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, la hausse du niveau général des prix, est le résultat de la montée des prix des produits frais (0,2%) et des produits les moins volatils du panier IHPC de 1,1%. Le niveau des produits de l'énergie a baissé de 0,2%. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau global des prix découle de l'évolution des prix de 0,8% pour les produits locaux et importés. S'agissant du niveau des prix des produits des secteurs de production, il a diminué de 0,9% pour le primaire et augmenté de 1,5% pour le secondaire et 0,1% pour le tertiaire. Au regard de la durabilité, les prix des biens non durables et des services ont grimpé respectivement de 1,1% et de 0,1%. Quant aux prix des semi-durables, et des durables, ils ont respectivement baissé de 0,4% et 0,1%. **L'inflation en moyenne annuelle se situe à 2,6% en juin 2021.**

³ Les données IHPC de la Guinée-Bissau sont estimées depuis mai 2020

Au Niger : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en juin 2021 est de 108,7. Il a ainsi augmenté de 1,2% comparativement à son niveau de mai 2021. Sur les trois derniers mois (juin 2021 par rapport à mars 2021), le niveau des prix fait un bond de 2,3%. En outre, en glissement annuel les prix ont varié de 3,8%. L'augmentation du niveau général des prix en juin 2021, par rapport au mois de mai 2021, est la résultante d'une part, des hausses des prix des produits pour les fonctions telles que les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,2%) et d'autre part, des baisses des niveaux des prix des fonctions « Transport » (-0,3%), et « Articles d'habillements et chaussures » (-0,1%). S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix est occasionnée essentiellement par le renchérissement des légumes frais en feuilles (41,6%), des légumes frais en fruits ou racines (28,6%), des huiles (9,6%), des tubercules et plantain (7,9%), des pains (7,0%), des légumes secs et oléagineux (6,8%), de la charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande (5,6%), des céréales non transformées (1,7%). De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il ressort que la progression du niveau global des prix résulte des hausses de prix des produits frais (2,6%), des produits de l'énergie (0,7%) et des hors produits frais et énergie (0,6%). Selon la provenance des biens et services, l'augmentation des prix a été observée à tous les niveaux : 1,6% pour les produits locaux et 1,1% pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production des produits, il ressort que les produits du primaire et du secondaire se sont renchériés respectivement de 2,8% et de 0,6%. Au regard de la durabilité, les prix des biens non durables et des services sont montés respectivement de 1,9% et 0,1% contre une baisse des prix des biens semi-durables (-0,2%) et des services (-0,1%). **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en juin 2021.**

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juin 2021 s'est établi à 108,0. Il a augmenté de 0,5% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de mars 2021, l'indice a progressé de 1,0%. Aussi, il est monté de 2,0% par rapport à son niveau de juin 2020. La hausse mensuelle émane principalement de l'accroissement du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%), « Articles habillement et chaussures » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (0,1%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,3%) et « Santé » (0,7%). Cette évolution mensuelle des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » résulte essentiellement de l'accroissement des prix du mouton (7,3%), de la viande de bœuf (5,5%), des huiles (4,2%), ainsi que des légumes frais en fruits ou racines (3,9%). Pour le mois de juin 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés de 0,9% pour les hors produits frais et énergie tandis que les prix des produits frais sont retombés de 0,6%. Les prix des produits de l'énergie sont restés stables. Aussi, selon la provenance des produits, la hausse du niveau global des prix observée pour les produits locaux (0,4%) et importés (0,3%). Selon le secteur de production, le niveau de prix s'est accru pour les produits du primaire (0,4%) et du secondaire (1,1%) contre une régression de 0,4% pour les produits du tertiaire (0,3%). Au regard de la durabilité des biens, les prix ont cru de 0,7% pour les biens non durables et les semi durables et 1,3% pour les durables et une baisse de 0,4% pour les services (0,3%). **Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 1,9% en juin 2021.**

Au Togo : En juin 2021, l'Indice Harmonisé des prix à la Consommation se situe à 112,5 soit une augmentation de 1,6% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de mars 2021 puis de juin 2020, l'indice a respectivement grimpé de 5,4% et 6,2%. La hausse mensuelle du niveau général des prix fait suite au renchérissement des

produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (3,8%), « Transport » (3,4%), et « Restaurant et hôtel » (0,8%). Pour ce qui est de l'évolution de l'indice de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle est principalement imputable à la progression des indices des postes « Céréales non transformées » (+9,5%) ; « Tubercules et plantains » (+14,5%) ; « Légumes frais en fruits ou racine » (+8,8%) ; « Légumes secs et oléagineux » (+3,3%) ; « Fruits secs et noix » (+15,4%) ; « Huiles » (+3,3%) ; « Mouton - chèvre » (+3,4%) ; « Légumes frais en feuilles » (+2,3%) ; « Farines, semoules et gruaux » (+9,9%) et viande de* « Bœuf » (+2,3%). En juin 2021, au regard de la volatilité, les prix sont montés pour les produits frais, les produits de l'énergie ainsi que les produits les moins volatils du panier avec des variations respectives de 4,2%, et 2,6% et 0,5%. Suivant la provenance des biens et services, les prix ont augmenté pour les produits locaux de 1,8% et de 0,7% pour les produits importés. Par rapport au secteur de production, on note une augmentation des prix des produits du primaire, du secondaire et du tertiaire respectivement de 7,0%, 0,5% et 0,1%. Pour ce qui est de la durabilité, une montée des prix s'est observée pour le niveau des prix des biens non durables (2,4%) et des durables (0,3%). **Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 2,8% en juin 2021.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En juin 2021, le niveau de l'IHPC a progressé de 3,7% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de juin 2020. Les prix sont en hausse, pour la même période, dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations enregistrées sont : de 6,2% au Togo, 4,6% au Bénin, 4,1% au Mali, 3,8% au Niger, 3,5% au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, 2,7% en Guinée-Bissau et 2,0% au Sénégal. (Cf. **Graphique 1**). En outre, on note pour la période sus citée, que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont fait un bond de 6,2%. (Cf. **Graphique 2**).

En outre, au mois de juin 2021, le niveau d'inflation en moyenne annuelle est de 2,8% au niveau régional. Dans les pays de l'Union, la situation est nuancée. Ainsi, on observe que l'inflation en moyenne annuelle au Niger (4,0%) et au Burkina Faso (3,2%) continue de progresser comparativement à son niveau au mois précédent tout en restant au-dessus de 3%. Par rapport à son niveau du mois de mai 2021, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est accru au Bénin (2,1%), au Mali (2,6%) et au Togo (2,8%) et est demeuré stable en Guinée-Bissau (1,4%), en Côte d'Ivoire (2,9%) et au Sénégal (1,9%). (Cf. **Tableau 4**).

L'inflation régionale en juin 2021 est tirée à la hausse principalement par l'évolution des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,8%), « Restaurants et Hôtels » (2,3%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,1%), « Santé » (1,7%), « Biens et services divers » (1,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,1%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (1,0%) et « Transport » (0,6%). (Cf. **tableau 5**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée par les produits frais qui ont progressé en moyenne annuelle de 6,1% et par les hors produits frais et énergie de 2,0%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 5,8% pour le primaire, 1,5% pour le secondaire et 1,9% pour le tertiaire. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non durables qui tirent davantage à la hausse le niveau de l'inflation avec une évolution de 3,8% en juin 2021. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-20	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	104,4	103,2	104,3	106,3	109,2	2,7	5,8	4,6
BURKINA FASO	1258	104,2	104,5	106,2	108,0	107,8	-0,1	3,1	3,5
COTE D'IVOIRE	3131	107,6	109,3	110,3	111,0	111,4	0,4	1,9	3,5
GUINEE- BISSAU	141	106,2	106,7	107,6	108,0	109,0	1,0	2,2	2,7
MALI	1428	100,9	102,1	103,0	104,3	105,0	0,7	2,8	4,1
NIGER	1111	104,8	106,2	106,9	107,4	108,7	1,2	2,3	3,8
SENEGAL	1491	105,9	106,9	107,1	107,5	108,0	0,5	1,0	2,0
TOGO	681	105,9	106,8	109,7	110,7	112,5	1,6	5,4	6,2
UEMOA	10000	105,3	106,3	107,3	108,3	109,1	0,7	2,6	3,7

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-20	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	108,1	108,7	110,8	113,2	114,8	1,4	5,6	6,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	112,2	112,1	114,6	114,1	114,6	0,4	2,2	2,1
Articles d'habillement et chaussures	703	104,7	105,8	105,7	106,0	105,9	-0,1	0,1	1,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	104,0	105,9	106,4	107,2	107,6	0,4	1,7	3,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	104,9	105,4	106,0	105,3	105,7	0,4	0,3	0,8
Santé	423	103,4	106,1	106,1	104,2	105,6	1,3	-0,4	2,2
Transports	892	101,8	101,1	101,2	101,3	101,6	0,3	0,5	-0,2
Communication	487	94,1	96,0	96,7	96,9	96,5	-0,3	0,5	2,6
Loisirs et culture	254	102,4	105,2	105,2	105,2	104,9	-0,3	-0,3	2,4
Enseignement	231	105,5	107,6	107,8	107,9	107,9	0,0	0,3	2,2
Restaurants et Hôtels	639	106,1	107,9	108,1	108,1	108,3	0,3	0,4	2,1
Biens et services divers	444	104,9	106,2	106,5	106,1	106,0	-0,1	-0,1	1,1
UEMOA	10000	105,3	106,3	107,3	108,3	109,1	0,7	2,6	3,7
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	103,4	104,7	105,0	105,0	105,2	0,2	0,5	1,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de juin 2021) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	7,6	0,3	1,8	0,8	0,2	2,6	-0,6	4,2	1,6
Indice Energie	1,8	-0,1	0,0	3,6	-0,2	0,7	0,0	2,6	0,5
Taux d'inflation sous-jacente									
local	1,1	0,0	0,1	1,8	1,1	0,6	0,9	0,5	0,5
Importé	4,0	0,0	0,4	0,7	0,8	1,6	0,4	1,8	-
Primaire	0,3	-0,2	0,3	0,5	0,8	1,1	0,3	0,7	-
secondaire	9,4	0,3	1,3	1,3	-0,9	2,8	0,4	7,0	1,1
Tertiaire (services)	2,4	-0,1	-0,1	2,0	1,5	0,6	1,1	0,5	0,7
Non durable	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	-0,4	0,1	0,1
Semi Durable	5,3	0,0	0,6	1,2	1,1	1,9	0,7	2,4	1,2
Durable	0,7	0,0	0,0	0,3	-0,4	-0,2	0,7	-0,2	0,1
	0,3	0,0	-0,7	0,6	-0,1	0,0	1,3	0,3	0,1

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21
BENIN	760	2,9	2,5	2,3	2,0	2,0	2,1
BURKINA FASO	1258	2,2	2,3	2,5	3,0	3,0	3,2
COTE D'IVOIRE	3131	2,4	2,5	2,6	2,7	2,9	2,9
GUINNEE-BISSAU	141	1,7	1,8	1,8	1,6	1,4	1,4
MALI	1428	0,6	0,7	1,1	1,6	2,2	2,6
NIGER	1111	3,2	3,6	3,8	3,9	3,9	4,0
SENEGAL	1491	2,4	2,4	2,3	2,1	1,9	1,9
TOGO	681	1,9	2,0	2,0	2,0	2,2	2,8
UNION	10000	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	2,8
Ecart type		0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	3,8	4,0	4,2	4,3	4,5	4,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	0,6	0,7	0,8	1,9	1,9	2,1
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,2	0,9	0,7	0,8	0,9	1,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Santé	423	0,7	0,9	1,2	1,5	1,5	1,7
Transport	892	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	0,6
Communication	487	-0,9	-0,6	-0,3	0,1	0,5	0,9
Loisir et culture	254	-0,4	0,0	0,3	0,6	1,0	1,2
Enseignement	231	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9
Restaurant et hôtel	639	2,0	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3
Biens et services divers	444	0,7	0,9	1,0	1,2	1,2	1,3
Total	10000	2,2	2,3	2,4	2,5	2,6	2,8

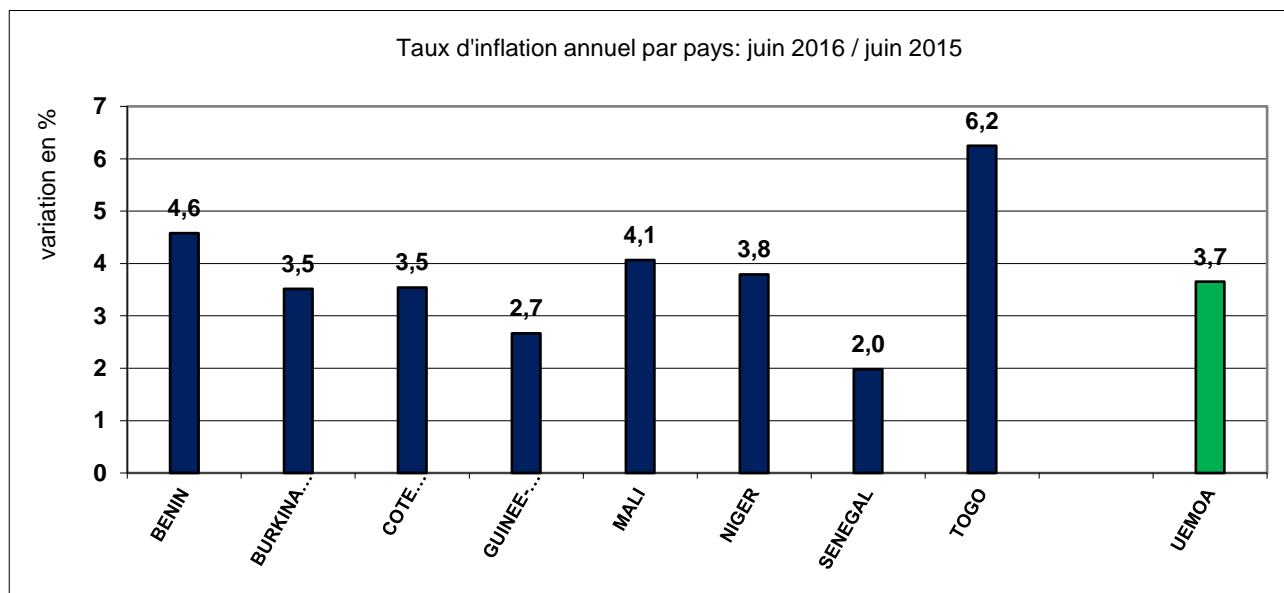
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21
Indice produit frais	2425,2	5,6	5,7	5,8	5,9	5,9	6,1
Indice Energie	721,4	-1,0	-1,8	-2,3	-2,3	-2,0	-1,6
Taux d'inflation sous-jacente	6853,4	1,4	1,4	1,6	1,7	1,9	2,0
Primaire	2893,6	5,4	5,5	5,6	5,7	5,7	5,8
secondaire	4170,8	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5
Tertiaire (services)	2935,6	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9
Non durable	5596,8	3,0	3,1	3,2	3,4	3,5	3,8
Semi Durable	1250,5	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,5
Durable	464,8	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,2

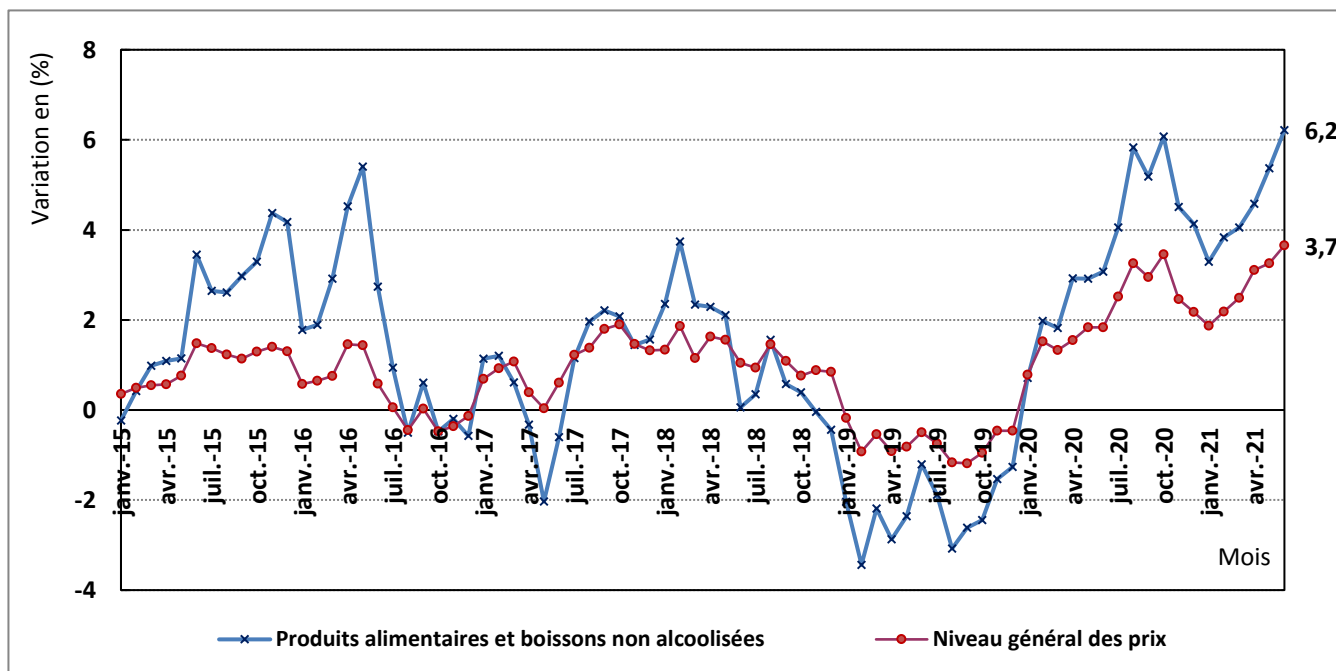
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (juin 2021 par rapport à juin 2020).



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission de l'UEMOA